

ALLEMAND

ÉPREUVE À OPTION : ÉCRIT COMMENTAIRE COMPOSÉ DE LITTÉRATURE ÉTRANGÈRE

Christian Helmreich, Stéphane Pesnel

Coefficient : 3 ; Durée : 6 heures

Le jury avait choisi à la session 2005 de proposer aux candidats un poème de Hölderlin datant des années 1798-1800, *Mein Eigentum*, texte difficile certes, dont certains détails peuvent résister à la compréhension immédiate du lecteur, œuvre cependant d'une telle densité qu'elle ne pouvait manquer de fournir une matière abondante à la réflexion de candidats bien entraînés. De fait, le poème n'a pas excessivement dérouté les candidats et a même conduit plusieurs d'entre eux à donner le meilleur d'eux-mêmes. Sur vingt-six copies, le jury a eu ainsi l'occasion (et le plaisir) de lire dix bonnes, très bonnes et excellentes copies notées entre 12 et 18 : composées avec clarté, rédigées avec soin et parfois une certaine élégance de plume, elles ont fait apparaître une perception juste des grands enjeux thématiques qui soutendent le poème et ont su illustrer par des exemples pertinents les remarques avancées dans le cours du raisonnement. Le jury a pu apprécier dans ces copies un effort manifeste pour lire le texte sans *a priori* interprétatifs : même si ces candidats avaient parfois des connaissances solides sur l'auteur, ils n'en ont pas fait un critère de lecture univoque et ont préféré observer ce qui se passait à l'intérieur du texte avec un regard attentif à sa qualité propre. Plusieurs de ces candidats (que l'on pourrait appeler « demi-optionnaires » puisqu'ils ont ensuite passé l'épreuve commune à l'oral, et non l'épreuve d'option) ont intégré. La note 07 a été attribuée à quatre commentaires qui, sans être dénués d'intérêt, étaient encore trop inaboutis du point de vue de la construction et de l'analyse textuelle, soit parce qu'ils insistaient excessivement sur un seul aspect (une copie était presque exclusivement consacrée à des éléments d'analyse métrique et phonétique), soit parce qu'ils formulaient des hypothèses de lecture séduisantes mais ne donnaient ensuite aucune démonstration convaincante (le jury ne peut hélas noter trop généreusement des déclarations d'intention, des intuitions de lecture et des qualités d'écriture « timides », qui demandent encore à s'épanouir). Nul doute que ces candidats, s'ils s'en donnent les moyens, pourront grandement progresser pendant une nouvelle année de préparation. Pour les douze copies restantes, notées entre 01 et 05, le jury n'a pu faire autrement que sanctionner des défauts de méthode, de raisonnement et de langue trop présents pour être contrebalancés par tel ou tel aperçu judicieux. Tolérant pour les fautes de langue tant qu'elles n'entravent pas la compréhension et ne sont pas en nombre excessif (certaines bonnes copies n'étaient pas irréprochables du point de vue de la correction linguistique), le jury

souhaite tout de même que les commentaires soient écrits dans un allemand intelligible, varié, le plus idiomatique possible, que les règles fondamentales de la syntaxe soient maîtrisées (place du verbe, maniement de la subordination, usage de la virgule grammaticale), que la déclinaison du groupe nominal et la conjugaison des verbes forts ne soient pas excessivement maltraitées. On ne pourra que conseiller aux candidats de lire le plus possible de textes en langue allemande et, dans l'idéal, d'effectuer quelques petits séjours dans les pays germanophones.

Pour ce qui est de la méthode de cette épreuve écrite d'option, un point mérite d'être rappelé (il l'a déjà été par le passé, mais certaines habitudes ont la vie dure) : c'est précisément un *commentaire composé* que l'on attend ici, et non une explication linéaire plus ou moins habilement déguisée. Le rappel de cette exigence, qui correspond à l'intitulé même de l'épreuve, ne tient pas à quelque formalisme obsolète ou à quelque manie du jury, mais a pour fonction d'inciter les candidats à éviter la restitution positiviste du texte dans laquelle ils sombrent souvent lorsqu'ils choisissent une démarche linéaire. Recommandable à l'oral en raison d'une durée de préparation assez courte, l'explication linéaire d'un texte long a souvent pour effet pervers, à l'écrit, de réintroduire çà et là des passages de paraphrase, de se laisser aller à des redites, de gommer les enjeux thématiques au profit d'un suivi pointilliste du texte, sans parler de ces copies où les strophes ont été purement et simplement énumérées les unes après les autres. Travailler en formulant un projet de lecture dans l'introduction, en construisant le développement autour de quelques grands axes thématiques permet au contraire de faire ressortir des lignes de force du texte, de ne pas aplanir sa construction, de ne pas affadir sa substance. Cet exercice éminemment formateur pour l'écriture et le raisonnement des candidats permet aussi une lecture en profondeur des textes et donne souvent des résultats inestimables en termes d'analyse littéraire. Personne ne niera certes la difficulté du commentaire composé, mais il ne faut pas non plus l'exagérer outre mesure : au prix d'un entraînement régulier et rigoureux, il est tout à fait possible d'acquérir en khâgne une méthode sûre et de réussir cette épreuve le jour du concours. Soulignons au passage l'importance de l'introduction (dans laquelle on doit définir le champ de l'étude), de la clarté du raisonnement, de l'équilibre entre argumentation et illustration, de la progression du discours, des transitions, des conclusions partielles, etc., toutes choses que l'on apprend aussi en dissertation.

Preuve qu'il ne s'agit pas là d'une intransigeance dogmatique, le jury n'a pas *cette année* pénalisé le choix d'une démarche chronologique (ce qui ne signifie pas pour autant linéaire !) *dès lors que* celle-ci était intelligemment combinée à une démarche thématique : même si le commentaire épousait dans sa facture les grands temps du poème, il était possible de procéder à l'intérieur de chacune des parties par grands points thématiques, par axes transversaux. Le jury a tenu compte du fait que la progression du texte était ici difficilement dissociable des grands thèmes abordés (et que certains éléments importants n'affectaient pas nécessairement

l'intégralité du poème, mais parfois seulement tel ou tel ensemble de strophes). Le mouvement même du texte de Hölderlin participait en effet de sa thématique, la dynamique de ces méandres poétiques tendus vers un but – la proclamation de la dignité du chant dans les dernières strophes – était ici constitutive d'une pensée en plein cheminement et ne pouvait être éludée sans autre forme de procès : partant du spectacle d'un paysage automnal fait de plénitude et d'harmonie, source de bienfaits et de paix pour une humanité industrielle (strophes 1 à 3), le moi poétique en arrive au constat de son statut marginal, son attirance (autant volontaire que subie) pour les régions célestes où vivent les dieux lui interdisant de se fondre dans la collectivité humaine et faisant de lui un « élu » déchiré entre désir d'assimilation et aspiration aux régions supérieures (strophes 4 à 8) ; dans sa dernière section (strophes 9 à 13), le poème introduit une sorte de retournement dialectique (« *Doch* heute laß mich stille den trauten Pfad/ Zum Haine gehn [...] ») dans lequel le sujet lyrique reconnaît que s'il ne peut partager le sort du commun des mortels, il peut du moins connaître une forme de félicité dans la création et le déploiement de la parole poétique – retournement tout de même relativisé par le fait qu'il ne s'agit pas ici d'une affirmation péremptoire de l'existence poétique, mais d'une prière adressée au chant lui-même (« Und daß mir auch, zu retten mein sterblich Herz,/ Wie andern eine bleibende Stätte sei,/ [...] Sei du, Gesang, mein freundlich Asyl ! »), puis aux dieux (strophe 13), ce qui laisse donc ouverte la possibilité du doute quant au fait de savoir si cette prière sera ou non exaucée (plusieurs éléments disséminés dans la dernière partie du texte viennent d'ailleurs tempérer ce qu'à première vue on pourrait interpréter comme un enthousiasme hymnique). C'est le chant, l'espace du langage poétique qui constituent ce mystérieux *Eigentum* dont il était question dans le titre (et qui s'oppose aux biens matériels de la collectivité industrielle désignés par « ihr Gut » au vers 7). La polysémie de l'expression *Mein Eigentum* nourrit l'ensemble du poème : tout autant – voire plus – que « ma propriété » (qu'on eût appelée *Besitz*), elle signifie « ce qui est mien », « ce qui m'appartient en propre », « ce qui participe de mon être », « ce qui me définit ». Du terme et de ses connotations, à la lumière desquelles on pouvait relire l'ensemble du poème, il convenait donc de donner une interprétation fondamentalement existentielle et poétologique – deux aspects qu'il n'était au demeurant pas question de vouloir démêler l'un de l'autre dans le texte de Hölderlin tant ils s'y enchevêtraient de manière inextricable.

Nous souhaitons pour finir donner quelques exemples de plans choisis par certains des meilleurs candidats :

- I) l'image d'une nature idyllique II) les images développées en contrepoint III) la résorption des antithèses : le chant comme *Heimat* et *Eigentum*
- I) les oppositions structurantes du poème comme expression d'une *Zerrissenheit* II) l'échec du monde naturel III) la conception de la poésie

- I) l'expression de la finitude dans le poème II) l'aspiration de la subjectivité à l'infini III) la résolution des antinomies dans le chant